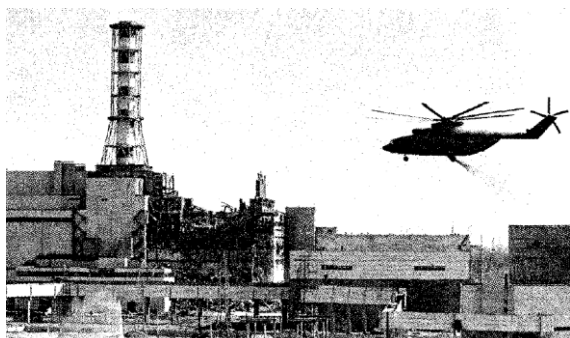


Antimythe N° 9 – Réduire le nombre de réacteurs permettra de diminuer le risque d'accident nucléaire – FAUX



Parmi les 3 accidents graves qui ont marqué l'histoire du nucléaire civil, seul celui de Tchernobyl a entraîné des morts : 47 secouristes atteints du syndrome d'irradiation aiguë en raison des fortes doses de rayonnement reçues ; par le calcul, on estime à 4000 le nombre de « liquidateurs » qui seraient morts prématurément des suites de l'intervention.¹ De plus, 9 enfants sont décédés d'un cancer de la thyroïde, sur 5 000 cas attribuables à l'exposition à l'iode131 radioactif de personnes qui étaient des enfants ou des adolescents au moment de l'accident.²

Les opposants au nucléaire brandissent le spectre du cancer, qui pourrait avoir touché des millions d'Européens. Pour avoir visité des hôpitaux, à Kiev, 10 ans après l'accident, les liquidateurs que j'ai rencontrés n'avaient pas eu le temps de développer un cancer, mais ils souffraient de la perte de leurs défenses immunitaires, ce qui les exposait à des maladies communes (aux poumons, foie, etc.)³, et ils paraissaient 10 ans de plus que leur âge.

Les conséquences de l'accident ont été beaucoup plus dramatiques sur le plan psychologique pour les personnes déplacées, et sur le plan médico-social pour l'ensemble des populations des 3 pays touchés (Ukraine, Biélorussie, Russie), après l'effondrement de l'Union soviétique – que l'accident a contribué à provoquer : l'inflation en Russie a été d'un facteur 1000, et en Ukraine d'un facteur 100.000. (Si vous aviez épargné un million de roubles pour votre retraite, il n'en restait plus que 10 – en pouvoir d'achat !)

A contrario, les accidents qui se sont produits à Three Mile Island (USA) et à la centrale de Fukushima (Japon) n'ont pas entraîné de conséquences sanitaires, ni pour le personnel ni pour les populations, imputables à la radioactivité : les réacteurs étaient d'un type différent, et en particulier celui de TMI est du type à eau pressurisée – celui qui constitue le parc actuel en France. (Voir la bibliographie⁴.) Mais l'impact psychosociologique sur les populations déplacées de Fukushima a été important.

Pour notre pays, aucun raisonnement probabiliste ne démontrera qu'un accident serait plus probable avec 70 % de nucléaire dans le mix électrique qu'avec 50 % – ni même avec 10 %, d'ailleurs ! Les probabilités sur de tels risques ne sont pas additives, car il n'y a pas de lien entre les risques. **Même s'il n'y avait qu'un seul réacteur en France, le risque serait identique.** Si donc on a de telles craintes, autant sortir complètement du nucléaire. Sinon, pourquoi ne pas rester à 70 %, puisque ça permet de sécuriser le réseau avec une source pilotable et décarbonée, et que c'est économique, puisque le nucléaire existant est amorti ?⁵

Les accidents qui se sont produits, aux USA, en URSS et au Japon, montrent qu'une catastrophe n'a pas tant un impact médical que psycho-social : elle peut remettre en question la stabilité d'une société.

C'est pourquoi la France s'est dotée d'une loi « Transparence et Sûreté Nucléaire »⁶, qui renforce les pouvoirs de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (l'ASN) et son indépendance vis-à-vis du gouvernement, assurant un niveau de sûreté au plus haut standard mondial.

¹ <https://news.un.org/fr/story/2005/09/78892>

² <https://nuclearsafety.gc.ca/fra/resources/health/health-effects-chernobyl-accident.cfm>

³ Comme sous l'effet du SIDA.

⁴ <http://www.energethique.com/articles.php?pg=250&lng=fr> ; *L'accident de TMI* (fiche N°45) ; *L'accident de Tchernobyl* (fiche N°46) ; *L'accident de Fukushima* (fiche N°47) ; *Fukushima, 3 ans après la catastrophe* (fiche N°49) ; *Qu'avons-nous appris en France des accidents nucléaires dans le monde ?* (fiche N°50)

⁵ <https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/avec-le-nucleaire-un-choix-reflechi-et-responsable>

⁶ Loi n° 2006-686 du 13 juin 2006